

1. Nom de l'initiative horizontale : Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest		2. Nom du ministère directeur : Diversification de l'économie de l'Ouest Canada		
3. Date de début de l'initiative horizontale : Août 2003		4. Date d'échéance de l'initiative horizontale : Mars 2010		5. Total des affectations fédérales : 100 M \$
6. Description de l'initiative horizontale : Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) sont des initiatives fédérales-provinciales conjointes visant à favoriser un accroissement de l'activité économique et une meilleure qualité de vie dans les collectivités de l'Ouest canadien. Vers la fin de 2003, de nouvelles EPDEO ont été signées avec chacune des quatre provinces de l'Ouest. Elles sont venues s'ajouter à une série d'ententes antérieures où 160 millions de dollars avaient été affectés sur une période de cinq ans aux priorités économiques fédérales-provinciales. Avec un partage égal des coûts, les nouvelles EPDEO investiront un montant total de 200 millions de dollars dans l'économie de l'Ouest canadien au cours des quatre prochaines années. Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le site Internet de DEO à : http://www.deo.gc.ca/ced/wepa/default_f.asp				
7. Résultats communs : Favoriser le développement économique dans l'Ouest canadien et offrir une meilleure coopération et coordination fédérale-provinciale dans le développement d'activités économiques. Augmenter également la participation des Autochtones à la vie économique. De plus, plusieurs priorités spécifiques provinciales sont en train d'être examinées.				
8. Structure de gouvernance : Les fonctions et les responsabilités clés sont : <ul style="list-style-type: none"> • Ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – la gestion de l'ensemble des programmes et responsabilité devant le Parlement ce qui comprend les relations avec les médias, la nomination des membres fédéraux du Comité de gestion, l'approbation de projets où la part du fédéral se situe entre un et 10 millions de dollars. • Diversification de l'économie de l'Ouest Canada – la surveillance et le contrôle du programme qui garantit une gestion efficace et une approche coordonnée aux communications et à la prestation de services ce qui comprend les services opérationnels, la gestion de l'information et les services de communication. • Ministères provinciaux – la gestion des programmes et la responsabilité devant les assemblées législatives, la nomination des membres provinciaux du Comité de gestion, l'approbation de projets, l'administration et le versement de fonds provinciaux alloués et la prestation provinciale des projets. 				
9. Partenaires fédéraux de chaque programme	10. Noms des programmes	11. Total des affectations	12. Dépenses prévues en 2005-2006	13. Résultats prévus en 2005-2006
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest	100 M \$	22,75 M \$	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élaboration d'une structure d'évaluation ▪ La gestion de projets
14. Résultats visés par les partenaires non fédéraux : Divers résultats selon les priorités fédérales-provinciales.				
15. Personne-ressource : Jim Monzer Conseiller principal en matière de politiques, Administration centrale Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (780) 495 6881 jim.monzer@wd.gc.ca Place du Canada, bureau 1500 9700 avenue Jasper Edmonton Alberta, T5J 4H7		16. Approbation : Nadean Langlois Directeur des programmes, Administration centrale Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (780) 495 4973 nadean.langlois@wd.gc.ca Place du Canada, bureau 1500 9700 avenue Jasper Edmonton Alberta, T5J 4H7		17. Date de l'approbation : Le 18 mars 2005